

N° d'ordre : 17  
Année : 2022

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

13-05-2022 à 18h30

**Secrétaire de Séance : F Eynard**

**Présents** : M.BOISSOUT, M-M. DAUBIGNEY, F.EYNARD, C SALETES, M C PEYRON, P. LALLIER, R CHAIX, M L TRIQUET

**Procurations** : M MEYNARDIE pour P LALLIER, VERNAZ J pour CHAIX.R

**Absents** : S.ROUSTAN. G. FAUCON. VERNAZ.J; S. GADAIS. J.CROUZET, Ch BOMPARD

Séance ouverte à 18h30

## Approbation du compte-rendu du CM du 25-03-2022

Selon document envoyé le 10-05-2022.

**Aussi proposition est faite au Conseil Municipal** : de valider ce compte-rendu et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents le concernant :

Soumis au vote : - Contre : 0- Abstentions : 0- Adoptés : 10

## Délibération "Tarification eau et assainissement"

Pour se mettre en conformité au règlement général de la facturation des services de l'eau et de l'assainissement, la tarification proposée pour une consommation de 120m<sup>3</sup> (consommation moyenne d'une famille de 4 personnes) doit être modifiée.

Suite à la présentation faite lors du CM du 28 janvier dernier, la tarification proposée hors redevances et taxes est :

Abonnement AEP	Tr 1 0-50 m <sup>3</sup>	Tr 2 51-150 m <sup>3</sup>	Tr 3 151-250 m <sup>3</sup>	Tranche 4 >250 m <sup>3</sup>
37€	0.96€	1.12€	1.28€	1.60€
Abonnement EU	Un seul tarif			
36€	0.70€			

Pour rappel pour une consommation de 120m<sup>3</sup>, le coût de l'abonnement doit être inférieur ou égal à 30% du coût de la consommation, et le coût total abonnement et consommation au m<sup>3</sup> doit être supérieure à 1€, hors redevances et taxes, pour l'EP et l'EU.

Vu la baisse très conséquente du coût des abonnements, il y aura désormais qu'une seule et unique facturation annuelle, abonnements et consommation.

Vu le turn-over des locataires chez les propriétaires gérant de location et le non recouvrement important des factures (environ 7000€) dû à la non communication par ces mêmes propriétaires des départs et arrivées de leurs locataires, la facturation sera appliquée directement aux prioritaires, comme cela est fait dans les communes avoisinantes.

**Aussi proposition est faite au Conseil Municipal** : de valider la proposition de la nouvelle tarification et de la facturation à l'année et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote : - Contre : 0 - Abstentions : 0 - Adoptés:10

**Aussi proposition est faite au Conseil Municipal** : de valider la proposition de la tarification aux propriétaires pour les locations et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote : - Contre : 0 - Abstentions : 0 - Adoptés:10

**Aussi proposition est faite au Conseil Municipal** : de valider la proposition de la nouvelle tarification et de la facturation à l'année pour le camping de la Chamarade et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote : - Contre : 0 - Abstentions : 0 - Adoptés:10

### **Délibération " Attribution des tickets restaurant aux employés "**

Nos agents souhaiteraient se voir octroyer des tickets restaurant. Ce type de rémunération n'est pas chargée. Après avoir contacté plusieurs organismes une proposition nous a semblé assez intéressante, celle de EDENRED. Après discussion lors du dernier Conseil, le coût du ticket pourrait être à hauteur de 9€. Sept agents peuvent y prétendre, soit une moyenne mensuelle de 108 tickets, pour un coût global annuel maximum de 11 644€, pris en charge à 50% par l'employeur et 50% par l'employé soit 5832€ par an. Le nombre de ticket par agent est calculé en fonction du nombre d'heures effectuées. Sur sept agents, actuellement quatre sont intéressés, soit 60 tickets par mois soit un coût annuel total de 6 480€, soit 3240€ pour la commune.

**Aussi proposition est faite au Conseil Municipal** : de valider cette proposition et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote : - Contre : 0.....- Abstentions : 1 - Adoptés:9

### **Délibération " Logement de la poste, tarif et disponibilité"**

Les travaux dans le logement de la poste de type T4 (74m<sup>2</sup>) sont en passe de se terminer. Afin de se préparer à la location il nous faut déterminer une date de disponibilité, proposition au 15 aout, et un tarif de location, proposition d'une location à 9€ du m<sup>2</sup>, qui au vu de la surface ferait une location à 650€ mensuel, hors charges (TEOM et eau).

**Aussi proposition est faite au Conseil Municipal** : de valider cette proposition et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote : - Contre : 0- Abstentions : 0 - Adoptés:10

### **Délibérations et décisions urgentes**

#### **Délibération " Plateau du Rouvergue "**

De nouvelles dégradations ont eu lieu sur le massif du Rouvergue (Chamaret), notamment sur les bories qui disparaissent, les bois et les chemins communaux qui sont largement élagués sans autorisation préalable. Afin de faire une reconnaissance et un état des lieux de l'existant, l'association ASTC voudrait faire en partenariat avec la directrice du musée de St Paul 3 Châteaux, une cartographie par système « LiDAR », (*Le **LiDAR** est une méthode de télédétection et de télémétrie semblable au radar, mais qui émet des impulsions de lumière infrarouge, au lieu d'ondes radio, puis en mesure le temps de retour après avoir été réfléchies sur des objets à proximité*).

Une demande de financement à été demandée auprès de la Région, mais celle-ci arriverait, si acceptée, pas avant fin 2023 (trop tard). Aujourd'hui, il y a urgence, surtout pour faire stopper le plus rapidement possible ce désordre.

Par la suite cela permettrait de faire classer tout ces vestiges du passé et d'interdire leur pillage.

Plusieurs solutions se présentent à nous :

En partenariat avec l'ASTC : aide au financement de cette exploration (coût globale 2700€), arrêté de circulation sur les chemins communaux, réunion avec tout les propriétaires concernés etc...

Rappel, les bories font parties du patrimoine de Chamaret, vis-à-vis de la DRAC et de la loi, les enlever est du vol, les vendre est du recel. Une subvention exceptionnelle de 700 euros est allouée

**Aussi proposition est faite au Conseil Municipal** : de valider ces propositions et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents les concernant :

Soumis au vote : - Contre : 0- Abstentions : 0 - Adoptés:10

#### **Délibération " Extension réseau assainissement les Piaunes "**

Afin d'anticipation, extension partielle du réseau d'assainissement au quartier des Piaunes jusqu'au niveau du 40 impasse des Piaunes. Cela permettra dans le futur de raccorder plusieurs maisons de ce quartier qui ne le sont pas encore, proposition est faite d'étendre le réseau de collecte des eaux usées.

**Aussi proposition est faite au Conseil Municipal** : de valider cette proposition et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote : - Contre : 0- Abstentions : 0 - Adoptés:10

### **Délibération ” Augmentation du coût du ticket de cantine ”.**

Nous n'avons pas augmenté le coût du ticket pour les parents depuis 6 ans, soit 3.4€ le ticket, pour la raison que le coût facturé par notre prestataire était inchangé depuis 4 années, 3.22HT soit 3.40TTC.

Par contre à compter 1er septembre 2022 le coût du ticket passera à 3.45€HT soit 3.63TTC.

Aussi, proposition est faite de passer le prix du ticket à 3.65€ à compter du 1 septembre 2022.

Pour rappel, les frais de personnel et les coûts de fonctionnement sont intégralement pris en charge par la commune.

**Aussi proposition est faite au Conseil Municipal** : de valider cette proposition et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote : - Contre : 0- Abstentions : 0 - Adoptés:10

### **Décisions urgentes**

#### **Arrêté « Installation de réseaux en façade »**

Afin de définir un protocole d'installation de réseaux en façade dans le village, un cahier des charges et un arrêté stipulant la manière de faire vont être définis et seront donnés, lors de travaux, aux intervenants télécom, ENEDIS et fibre.

#### **Point sur les dossiers en cours**

Jardins Partagés : Le terrain a été labouré et hersé gracieusement par D Faucon, un devis a été réalisé pour la clôture, une variante avec piquets bois et grillage moins haut va être réalisé.

Travaux d'installation de la fibre

Travaux d'installation de la 2<sup>ème</sup> antenne mobile (STEP)

Travaux maisons Dessales, présentation du projet

#### **Prochain rendez-vous**

Dates des prochaines élections **12 et 19 juin 2022 pour les législatives**. Réservez ces dates pour la tenue des permanences.

Prochain CM le 24-06-2022 à 18h30, si nécessaire.

**La séance est levée à 19h45**